

## 1 Santé publique

- Commission européenne : mesures visant à gérer la phase actuelle de la pandémie de COVID-19 et à se préparer pour la suivante
- Parlement européen : commission spéciale sur la pandémie de COVID-19
- Présidence française du Conseil : développement d'un nouvel instrument de coopération européenne pour les établissements de soins
- Commission européenne : avis scientifique sur le dépistage du cancer en Europe
- JA ImpleMENTAL : mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de santé mentale
- Conseil de l'UE : renforcer la coopération dans le domaine des maladies rares
- Conseil de l'UE : feu vert à l'ouverture de négociations sur un traité international sur les pandémies
- Commission européenne : début des négociations sur un programme transatlantique pour vaincre la pandémie mondiale
- Commission européenne : rapport sur le fonctionnement de la directive européenne sur les soins de santé transfrontaliers

## 2 Médicaments et dispositifs médicaux

- Plateforme européenne sur la politique de santé : position commune sur une stratégie pharmaceutique inclusive et équitable pour l'Union européenne
- Présidence française du Conseil : manifeste pour un Projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) dans le secteur de la santé
- Commission européenne : réserves stratégiques afin de pouvoir faire face à des incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN)
- Commission européenne : plan de mise en œuvre du règlement sur l'évaluation des technologies de la santé
- Commission européenne : lignes directrices pour faciliter le développement de nouveaux traitements pour la COVID-19
- Commission européenne : une procédure unique pour l'octroi de certificats complémentaires de protection (CCP) pour les médicaments
- Parlement européen et Conseil : approbation de mesures visant à garantir l'approvisionnement de l'Irlande du Nord en médicaments provenant de Grande-Bretagne
- Cour des comptes européenne : les auditeurs se penchent sur la protection de la propriété intellectuelle dans l'UE

- EMA : conseils sur les agents antimicrobiens destinés uniquement au traitement des infections chez l'homme
- Euractiv : réactions critiques à l'avis de l'EMA sur les antimicrobiens
- EMA : création d'un groupe de pilotage exécutif sur les pénuries et la sécurité des médicaments (MSSG)
- EMA : norme commune de l'UE relative aux informations électroniques sur les produits pour les médicaments

### **3 Santé en ligne**

---

- Parlement européen et Conseil : approbation du règlement sur la gouvernance européenne des données
- Commission européenne : proposition de création d'un espace européen des données de santé
- Parlement européen et Conseil : programme d'action à l'horizon 2030 – La voie à suivre pour la décennie numérique
- Commission européenne : projet de déclaration sur les droits et principes numériques
- Commission européenne : recherche sur les données de santé, la santé numérique et l'intelligence artificielle dans les soins de santé
- Présidence française : principes européens en matière d'éthique de la santé numérique
- Parlement européen : résolution sur l'intelligence artificielle à l'ère numérique

### **4 Politique sociale**

---

- Conseil : adoption du rapport conjoint sur l'emploi pour 2022
- Commission européenne : attirer des compétences et des talents dans l'UE
- Commission européenne : la coordination des systèmes de sécurité sociale en un coup d'œil – rapport statistique 2021
- CCSS : accord entre les États membres, les travailleurs et les employeurs sur la reconnaissance de la COVID-19 comme maladie professionnelle

### **5 Politique économique**

---

- Commission européenne : paquet du printemps 2022 dans le cadre du Semestre européen
- Commission européenne : rapports par pays dans le cadre du Semestre européen
- Commission européenne : recommandations spécifiques par pays dans le cadre du Semestre européen
- Commission européenne : recommandations par pays pour la Belgique en vue de la réforme des soins de longue durée

- Commission européenne : examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)
- Commission européenne : lignes directrices pour les politiques de l'emploi
- Commission européenne : 14e rapport sur la surveillance renforcée de la Grèce
- Commission européenne : rapports de surveillance post-programme pour l'Irlande, l'Espagne, Chypre et le Portugal
- Commission européenne : synthèse des résultats d'une consultation publique sur le cadre de gouvernance économique de l'UE

## **6 Services de soins de santé dans le marché intérieur**

---

- Commission européenne : consultation publique sur un nouvel instrument de l'UE pour garantir le fonctionnement du marché unique en cas d'urgence

## **7 Financement UE**

---

- Parlement européen : résolution sur la politique de cohésion en tant qu'outil de réduction des inégalités de santé
- Commission européenne : lancement d'une plateforme d'informations sur les projets financés par les fonds structurels
- Commission européenne : premier rapport annuel sur la mise en œuvre de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR)
- Commission européenne : 107,3 millions d'euros pour soutenir la reprise en France, en Allemagne et aux Pays-Bas
- Commission européenne : adoption du plan suédois pour la reprise et la résilience
- Commission européenne : financement de nouveaux produits de soins de santé pour la Finlande au titre de REACT-EU
- Commission européenne : adoption du plan bulgare pour la reprise et la résilience
- Commission européenne : adoption d'un accord de partenariat avec la Tchéquie
- Commission européenne : adoption d'un accord de partenariat avec la Lituanie
- Parlement européen : résolution sur les orientations générales pour le budget 2023
- Commission européenne : augmentation du budget d'Horizon Europe

## **8 Concurrence**

---

- La Commission renvoie partiellement l'acquisition d'une partie de McKesson par Phoenix à l'Autorité française de la concurrence et donne son feu vert au projet de fusion en dehors de la France

## 9 Procédures d'infraction

---

- Dix États membres : transposition des règles de l'UE concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public
- Estonie, Italie, Croatie, Portugal et Slovénie : le programme national de gestion des déchets radioactifs n'est pas conforme à la réglementation européenne
- Italie : transposition de la législation de l'UE en matière de radioprotection
- Portugal : transposition de la législation de l'UE en matière de radioprotection
- Roumanie et Slovénie : transposition des règles de l'UE concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public

## 10 Cour de Justice de l'Union européenne

---

- Arrêt : exonération de la TVA pour les établissements hospitaliers privés
- Arrêt : lien entre le droit de séjour et l'assurance maladie
- Arrêt : conditions d'obtention du droit à exercer de manière autonome la profession de médecin dans l'État membre d'accueil
- Arrêt : rémunération appropriée pour la formation des médecins spécialistes
- Arrêt : législation de la sécurité sociale applicable au personnel navigant

## 11 Publications

---

- Bruegel : L'Europe a-t-elle besoin d'une Union de la santé ?
- EuroHealth : Les déterminants commerciaux de la politique en matière de lutte contre le cancer
- OBS : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la politique de santé de l'Union européenne sans jamais oser le demander
- OBS : Quelles sont les implications de politiques qui augmentent la transparence des prix payés pour les médicaments ?
- ETUI : Une « procédure de déséquilibre social » pour l'UE
- Rapport de l'Observatoire 2021 : Pas entendu, pas vu et pas traité : les inégalités en matière de santé en Europe aujourd'hui
- Oxford Compendium des réponses juridiques nationales à la COVID-19
- CEPS : Comparaison et évaluation des plans de reprise et de résilience - Deuxième édition
- CEPS : Recovery and Resilience Monitor
- OCDE : Dépenses d'assurance maladie privée
- ESPN : Dccès à la protection sociale pour les jeunes. Analyse des politiques de 35 pays
- Parlement européen : La valeur ajoutée européenne de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) - Évaluation des plans autrichien, belge et allemand

## 12 Guerre en Ukraine

---

- Commission européenne : soutien aux États membres pour l'accueil des réfugiés d'Ukraine
- Commission européenne : orientations opérationnelles pour l'application de la directive relative à la protection temporaire
- Commission européenne : mise à disposition d'un financement au titre de la politique de cohésion en faveur des réfugiés en Europe (CARE)
- Commission européenne : préfinancement au titre de REACT-EU pour les États membres accueillant des réfugiés d'Ukraine
- Commission européenne : mécanisme de solidarité pour les transferts médicaux intra-UE de réfugiés et de personnes déplacées
- Conseil informel des ministres de la santé : réponse de l'UE aux conséquences sanitaires de la guerre en Ukraine
- Commission européenne : recommandation relative à la reconnaissance des qualifications des personnes en fuite à cause de l'invasion russe en Ukraine
- Commission européenne : 9 millions d'euros pour les soins de santé mentale dispensés aux réfugiés d'Ukraine
- Commission européenne : expertise technique visant à aider les États membres à accueillir les réfugiés d'Ukraine
- Commission européenne : une opération d'évacuation médicale de l'UE transfère des enfants ukrainiens de Pologne en Italie
- Parlement européen : résolution pour la protection des femmes réfugiées contre la violence et l'exploitation sexuelle

## 13 Divers

---

- Conseil européen informel : réduire les dépendances stratégiques pour renforcer la souveraineté européenne
- Conseil européen : conclusions
- Conférence sur l'avenir de l'Europe : rapport final
- Parlement européen : modification du traité nécessaire pour mettre en œuvre les propositions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe
- OMC : proposition de levée des droits de brevet pour les vaccins contre la COVID-19 à certaines conditions
- Commission européenne : règles pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et contre la violence domestique
- Conseil de l'Europe : conclusions 2021 sur la santé, la sécurité sociale et la protection sociale
- Médiateur européen : l'administration de l'UE à un point critique en raison des pratiques de « portes tournantes »
- Plateforme sur la finance durable : rapport final sur la taxonomie sociale
- Conseil et Parlement européen : accord préliminaire sur le renforcement de la cybersécurité et de la résilience de l'UE

### **Commission européenne : mesures visant à gérer la phase actuelle de la pandémie de COVID-19 et à se préparer pour la suivante**

Dans une communication, la Commission invite les États membres à rester vigilants et à renforcer leur surveillance, leurs systèmes de soins de santé et leur préparation générale aux pandémies. Elle appelle à s'attaquer aux conséquences plus larges de la pandémie sur la santé et à accélérer la numérisation dans le domaine de la santé. En outre, elle annonce des mesures visant à garantir la résilience des chaînes d'approvisionnement tout au long des épisodes de pandémie, tant pour les contre-mesures médicales que pour les produits critiques et elle lance un appel d'offres en vue de réserver des capacités de production de vaccins.

DOC 1 [EN/NL/FR](#) HTML | DOC 2 [EN](#) PDF

### **Parlement européen : Commission spéciale sur la pandémie de COVID-19**

Le Parlement européen a constitué une Commission spéciale sur la « pandémie de COVID-19 : enseignements tirés et recommandations pour l'avenir ». Elle examinera la réponse européenne à la pandémie dans les domaines de la santé, de la démocratie et des droits fondamentaux, de l'économie et de la société et des relations mondiales de l'UE.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Présidence française du Conseil : développement d'un nouvel instrument de coopération européenne pour les établissements de soins**

Les Ministres européens de la Santé et la Commissaire européenne à la Santé se sont réunis lors d'une conférence de haut niveau. Les discussions entre les États membres ont débouché sur des idées concernant un nouvel instrument de coopération volontaire pour les établissements de soins, qui pourrait prendre la forme d'un label « Hôpital européen ».

DOC [EN/FR](#) HTML

### **Commission européenne : avis scientifique sur le dépistage du cancer en Europe**

Dans le cadre du « Plan européen de lutte contre le cancer », le groupe des conseillers scientifiques principaux (GCSA) de la Commission européenne a émis un avis sur le dépistage du cancer en Europe. Dans cet avis, les conseillers formulent des recommandations pour améliorer les programmes de dépistage existants et préconisent de les étendre au cancer du poumon et de la prostate. L'avis servira de base à la prochaine proposition de la Commission visant à actualiser la recommandation du Conseil de 2003 sur le dépistage du cancer.

DOC [EN](#) HTML

### **JA ImpleMENTAL : mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de santé mentale**

Les autorités publiques de plusieurs États membres participent à cette action conjointe (JA) financée par la Commission européenne. L'objectif est d'échanger des expériences sur les bonnes pratiques dans le domaine de la santé mentale. L'un des sous-projets spécifiques vise à transposer des éléments de la réforme belge des soins de santé mentale (SSM) caractérisée entre autres par la création de réseaux communautaires de SSM et à les mettre en œuvre à titre de projet pilote.

DOC [EN](#) HTML

### **Conseil de l'UE : renforcer la coopération dans le domaine des maladies rares**

Les ministres ont discuté des possibilités de renforcer la coopération et la coordination entre les États membres et au niveau de l'UE dans le domaine des maladies rares. Dans ce contexte, ils ont notamment abordé le rôle du futur Espace européen des données de santé. L'accès à des données de santé de haute qualité dans un environnement sécurisé pourrait ainsi contribuer à accélérer l'accès à de nouvelles thérapies plus sûres et personnalisées.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Conseil de l'UE : feu vert à l'ouverture de négociations sur un traité international sur les pandémies**

Le Conseil a donné son feu vert à l'ouverture de négociations pour un accord international sur la prévention des pandémies, la préparation et la riposte face aux pandémies. Cette décision ouvre également la voie à des négociations d'amendements complémentaires au Règlement sanitaire international, qui définit des droits et des obligations pour les pays, notamment l'obligation de signaler les événements sanitaires.

DOC 1 [EN](#) - [NL](#) - [FR](#) PDF | DOC 2 [EN](#) HTML

### **Commission européenne : début des négociations sur un programme transatlantique pour vaincre la pandémie mondiale**

La Commission européenne a l'intention de négocier un instrument non contraignant avec les États-Unis au nom de l'UE ; un programme visant à vaincre la pandémie mondiale de COVID-19. Il a été soumis aux 27 ambassadeurs des États membres auprès de l'UE (Coreper), qui ont lancé une procédure écrite pour approuver l'ouverture des négociations.

DOC [EN](#) PDF

### **Commission européenne : rapport sur le fonctionnement de la directive européenne sur les soins de santé transfrontaliers**

La Commission a publié un rapport sur le fonctionnement de la directive 2011/24/UE relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers. Le rapport confirme que les droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers sont bien protégés, mais que les patients rencontrent encore des problèmes lorsqu'ils cherchent à se faire soigner à l'étranger.

DOC [EN](#) HTML

## **2 Médicaments et dispositifs médicaux**

### **Plateforme européenne sur la politique de santé : position commune sur une stratégie pharmaceutique inclusive et équitable pour l'Union européenne**

Cette déclaration commune « Towards an inclusive and equitable pharmaceutical strategy for the European Union » formule des recommandations précises et opérationnelles, structurées en cinq appels à l'action différents. Elle a été élaborée par l'un des trois réseaux thématiques sélectionnés pour 2021 par la Commission européenne dans le cadre de la Plateforme européenne sur la politique de santé. Le réseau était dirigé par le Groupe d'intérêt sur le biodroit supranational de l'Association européenne de droit de la santé (EAHL). Cette déclaration a été présentée lors de la réunion annuelle de la Plateforme.

DOC 1 [EN](#) PDF | DOC 2 [EN](#) PDF | DOC 3 [EN](#) PDF

### **Présidence française du Conseil : manifeste pour un Projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) dans le secteur de la santé**

16 États membres ont accepté de signer un manifeste pour un PIIEC dans le secteur de la santé. Les projets qui seront soutenus au cours de l'année 2022 se concentrent sur trois domaines d'action : (i) le développement de technologies innovantes et plus vertes pour la fabrication de médicaments ; (ii) l'innovation dans des domaines comme la lutte contre la résistance aux antibiotiques, le développement de traitements contre les maladies rares et la réponse aux futures pandémies ; et (iii) le développement des thérapies géniques et cellulaires.

DOC [EN/FR](#) HTML

### **Commission européenne : réserves stratégiques afin de pouvoir faire face à des incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN)**

Afin d'améliorer la possibilité de l'UE de réagir face aux risques que les menaces de type CBRN représentent pour la santé publique, la Commission constitue actuellement ses réserves stratégiques par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'UE (RescEU) en étroite collaboration avec l'Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA). Ce stock inclura des équipements et des médicaments, des vaccins et d'autres traitements permettant de soigner des patients exposés à des agents CBRN ainsi qu'une réserve RescEU de décontamination.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Commission européenne : plan de mise en œuvre du règlement sur l'évaluation des technologies de la santé**

Le plan de mise en œuvre contient une liste des principales activités que la Commission européenne a réalisées ou entend réaliser en vue de la mise en œuvre du règlement (UE) 2021/2282 sur l'évaluation des technologies de la santé. Le plan est régulièrement révisé afin de fournir aux autorités nationales, aux concepteurs de technologies de la santé et aux parties prenantes les informations les plus récentes.

DOC [EN](#) HTML

### **Commission européenne : lignes directrices pour faciliter le développement de nouveaux traitements pour la COVID-19**

La Commission a publié l'« Accélérateur d'innovations thérapeutiques ». Les lignes directrices de ce rapport visent à faciliter le développement de traitements contre la COVID-19. L'Accélérateur d'innovations thérapeutiques est conçu pour faciliter l'identification de projets de recherche et de technologies prometteurs à différents stades de développement, pour concentrer les efforts de manière optimale et pour guider les chercheurs et les innovateurs afin d'accélérer l'innovation.

DOC [EN](#) HTML

### **Commission européenne : une procédure unique pour l'octroi de certificats complémentaires de protection (CCP) pour les médicaments**

Les certificats complémentaires de protection (CCP) sont des droits de propriété intellectuelle qui étendent la protection par brevet à des médicaments spécifiques. Les différences entre les États membres de l'UE dans leur gestion et mise en œuvre peuvent causer des inefficacités. La Commission a lancé un appel à contributions en vue d'une analyse d'impact de l'introduction d'un CCP unitaire avec une procédure unique pour l'octroi de CCP nationaux.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML



**Parlement européen et Conseil : approbation de mesures visant à garantir l'approvisionnement de l'Irlande du Nord en médicaments provenant de Grande-Bretagne**

Les propositions garantissent la sécurité à long terme de l'approvisionnement de l'Irlande du Nord en médicaments provenant de Grande-Bretagne et répondent aux problèmes d'approvisionnement qui subsistent à Chypre, en Irlande et à Malte, marchés qui, historiquement, sont approvisionnés par ou via la Grande-Bretagne.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

**Cour des comptes européenne : les auditeurs se penchent sur la protection de la propriété intellectuelle dans l'UE**

Les droits de propriété intellectuelle (DPI) incitent à l'innovation, à la créativité et au développement technologique et offrent une protection contre la contrefaçon et le piratage. Ces pratiques de contrefaçon et de piratage constituent un problème croissant, notamment pour les secteurs où les entreprises de l'UE occupent les premières places au niveau mondial, comme celui des médicaments. L'objectif de l'audit est de vérifier si ces DPI sont correctement protégés au sein du marché unique.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

**EMA : conseils sur les agents antimicrobiens destinés uniquement au traitement des infections chez l'homme**

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a publié un avis scientifique dans le cadre de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM). Il comprend des recommandations d'experts sur les antimicrobiens destinés exclusivement au traitement des infections chez l'homme, car l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux contribue au développement de la RAM. Cette analyse ouvre la voie à l'adoption d'une législation définissant les agents antimicrobiens qui seront réservés à l'homme.

DOC [EN/NL/FR](#) PDF

**Euractiv : réactions critiques à l'avis de l'EMA sur les antimicrobiens**

Selon Euractiv, les réactions aux recommandations de l'EMA sont mitigées. Si l'avis est salué par la Commission européenne, le Parlement européen et certains groupes de parties prenantes sont très critiques.

DOC 1 [EN](#) HTML | DOC 2 [EN](#) HTML

**EMA : création d'un groupe de pilotage exécutif sur les pénuries et la sécurité des médicaments (MSSG)**

Ce comité de pilotage, mis en place par l'EMA, doit apporter une solution solide aux problèmes d'approvisionnement en médicaments causés par des événements majeurs ou des urgences de santé publique. Il coordonne les actions urgentes au sein de l'Union européenne (UE) pour gérer les problèmes d'approvisionnement en médicaments et les problèmes liés à leur qualité, leur sécurité et leur efficacité.

DOC [EN](#) HTML

## **EMA : norme commune de l'UE relative aux informations électroniques sur les produits pour les médicaments**

Les informations électroniques sur les produits (ePI) désignent les informations autorisées et légales sur les médicaments (y compris le résumé des caractéristiques du produit, la notice et l'étiquetage) adaptées au traitement en format électronique. La norme commune ePI de l'UE présente ces informations sous une forme semi-structurée. Elle a été élaborée par l'EMA, en collaboration avec les autorités compétentes nationales et la Commission européenne. En 2022, un projet pilote permettra de tester l'utilisation de l'ePI avant sa mise en œuvre.

DOC 1 [EN](#) HTML | DOC 2 [EN](#) HTML

### **3 Santé en ligne**

#### **Parlement européen et Conseil : approbation du règlement sur la gouvernance européenne des données**

L'acte sur la gouvernance des données (DGA) crée un cadre pour faciliter la réutilisation de certaines catégories de données protégées du secteur public, renforcer la confiance dans les services d'intermédiation de données et favoriser l'altruisme en matière de données dans l'ensemble de l'UE. Le règlement n'oblige nullement les organismes du secteur public à permettre la réutilisation des données. Le règlement s'applique également aux données de santé, tout en précisant que vu le caractère hautement sensible de ces données, des conditions supplémentaires peuvent être définies dans le cadre de l'espace européen des données de santé. Les conditions de transmission de telles données à des pays tiers devraient être fixées dans des actes délégués.

DOC 1 [EN/FR](#) HTML | DOC 2 [EN](#) - [NL](#) - [FR](#) PDF

#### **Commission européenne : proposition de création d'un espace européen des données de santé**

L'objectif de l'espace européen des données de santé proposé est de fournir un environnement fiable pour un accès et un traitement sécurisés d'un large éventail de données de santé. L'initiative permettra aux personnes de gérer leurs données de santé. Elle favorise un marché unique des services et produits de santé numériques, et offre un cadre fiable pour l'utilisation des données de santé à des fins de recherche, d'innovation et d'élaboration des politiques.

DOC 1 [EN](#) HTML | DOC 2 [EN/NL/FR](#) HTML

#### **Parlement européen et Conseil : programme d'action à l'horizon 2030 – La voie à suivre pour la décennie numérique**

La Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie du Parlement a adopté le décret législatif « Programme d'action à l'horizon 2030 – La voie à suivre pour la décennie numérique ». Les États membres siégeant au Conseil se sont également mis d'accord sur un mandat de négociation. Le programme fixe des objectifs numériques chiffrés à l'échelle de l'UE, à atteindre d'ici 2030, grâce à un effort conjoint des États membres et de l'Union. L'un des objectifs est de faire en sorte que les services publics soient accessibles à tous en ligne et que 100 % des citoyens de l'Union aient accès à leur dossier médical informatisé (DMI).

DOC 1 [EN](#) HTML | DOC 2 [EN/FR/NL](#) HTML | DOC 3 [EN/NL/FR](#) HTML

### **Commission européenne : projet de déclaration sur les droits et principes numériques**

La Commission propose aujourd'hui au Parlement européen et au Conseil de signer une déclaration de droits et principes numériques qui guideront la transformation numérique dans l'Union. Le projet de déclaration contient des droits et des principes pour la transformation numérique. Il stipule, par exemple, que toute personne dans l'ensemble de l'Union devrait avoir accès à tous les services publics essentiels, dont les services numériques de santé et de soins, y compris les dossiers médicaux.

DOC 1 [EN/NL/FR](#) HTML | DOC 2 [EN/NL/FR](#) HTML

### **Commission européenne : recherche sur les données de santé, la santé numérique et l'intelligence artificielle dans les soins de santé**

Cette étude examine la fourniture transfrontalière de services de santé et de biens numériques (eHealth), l'intelligence artificielle et l'utilisation des données de santé, et formule des recommandations pour la politique dans ce domaine.

DOC 1 [EN](#) HTML | DOC 2 [EN](#) HTML

### **Présidence française : principes européens en matière d'éthique de la santé numérique**

Sur proposition de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, 16 principes européens d'éthique en santé numérique, reflétant les valeurs européennes, ont été adoptés par le réseau eHealth. Ces principes comprennent quatre dimensions éthiques : « placer la santé numérique dans un cadre de valeurs humanistes », « donner aux personnes les moyens de gérer numériquement leurs propres données de santé », « développer une santé numérique inclusive » et « mettre en œuvre une santé numérique respectueuse de l'environnement ».

DOC [EN](#) HTML

### **Parlement européen : résolution sur l'intelligence artificielle à l'ère numérique**

La résolution indique que le débat public sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) devrait se concentrer sur les énormes possibilités qu'offre cette technologie. Les députés européens ont identifié les options politiques qui pourraient débloquer le potentiel de l'IA dans un certain nombre de secteurs, en mettant l'accent sur le secteur de la santé et la médecine personnalisée. L'UE devrait donner la priorité à la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes idées afin de préserver les droits fondamentaux et de minimiser les nouvelles menaces technologiques.

DOC 1 [EN/NL/FR](#) HTML | DOC 2 [EN/FR](#) HTML

## **4 Politique sociale**

### **Conseil : adoption du rapport conjoint sur l'emploi pour 2022**

Dans le cadre du Semestre européen 2022, le Conseil a adopté le rapport conjoint sur l'emploi pour 2022 et a adopté des conclusions à ce sujet. Dans le domaine des soins de santé, ce rapport demande aux États membres :

- d'investir davantage dans la capacité de leur système de soins, notamment les soins de première ligne, la coordination des soins, le personnel soignant et la santé en ligne.
- de réduire les paiements directs à charge des patients, d'améliorer la couverture des soins de santé et d'améliorer la formation et le recyclage des professionnels de la santé.

DOC 1 [EN/NL/FR](#) HTML | DOC 2 [EN](#) HTML | DOC 3 [EN](#) - [NL](#) - [FR](#) PDF

### **Commission européenne : attirer des compétences et des talents dans l'UE**

La Commission a présenté un nouveau paquet sur la migration légale dans l'UE, visant à améliorer le séjour des résidents de longue durée et à faciliter la délivrance d'un permis de travail et de séjour unique. La Commission invite les États membres à envisager la possibilité d'ouvrir de nouveaux programmes dans les secteurs connaissant d'importantes pénuries de main-d'œuvre. Elle propose des partenariats destinés à attirer les talents à l'échelle de l'UE entre les États membres et les pays partenaires dans différents secteurs, tels que la santé et les soins de longue durée.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Commission européenne : la coordination des systèmes de sécurité sociale en un coup d'œil – rapport statistique 2021**

Le rapport explique dans quelle mesure la pandémie de COVID-19 a affecté la coordination des systèmes de sécurité sociale. Le rapport note que le déclin du tourisme intra-UE a entraîné une forte baisse (-30 %) des soins de santé transfrontaliers non programmés.

DOC [EN](#) HTML

### **CCSS : accord entre les États membres, les travailleurs et les employeurs sur la reconnaissance de la COVID-19 comme maladie professionnelle**

Les États membres, les travailleurs et les employeurs ont convenu au sein du Comité consultatif de l'UE pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail (CCSS) que la COVID-19 doit être reconnue comme une maladie professionnelle dans les secteurs des soins de santé, des services sociaux et de l'aide à domicile ainsi que dans les secteurs où les activités entraînant un risque avéré d'infection augmentent dans un contexte de pandémie. Ils ont également soutenu une mise à jour de la liste européenne des maladies professionnelles.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

## **5 Politique économique**

---

### **Commission européenne : paquet du printemps 2022 dans le cadre du Semestre européen**

Dans sa communication sur le paquet de printemps, la Commission identifie un certain nombre de défis communs, notamment la transformation numérique, les inégalités sociales, les pénuries de main-d'œuvre, le flux de réfugiés en provenance d'Ukraine et la viabilité de la dette publique. Dans le secteur de la santé, cela se traduit par la nécessité : d'investir dans la technologie numérique ; d'améliorer la résilience, la qualité et l'accessibilité des systèmes de santé ; de remédier aux pénuries de personnel de santé et d'assurer la viabilité budgétaire à long terme des systèmes de santé.

DOC 1 [EN/NL/FR](#) HTML | DOC 2 [EN/FR](#) PDF

### **Commission européenne : rapports par pays dans le cadre du Semestre européen**

Le paquet de printemps comprend également les rapports par pays qui analysent les défis existants et émergents par pays, ainsi que la capacité de chaque État membre à les relever. Les rapports par pays font le point sur la mise en œuvre des précédentes recommandations par pays et sur les mesures incluses dans le plan de redressement et de résilience de l'État membre concerné. Les défis du secteur de la santé sont également abordés.

DOC [EN](#) HTML

### **Commission européenne : recommandations spécifiques par pays dans le cadre du Semestre européen**

Le paquet de printemps propose également les recommandations spécifiques à chaque pays. Elles fournissent des orientations aux États membres pour qu'ils puissent relever les défis existants et nouveaux et obtenir des résultats concernant les objectifs politiques fondamentaux communs. Huit États membres ont reçu une recommandation spécifique pour la réforme des soins de santé. La communication de la Commission (en annexe 1, p. 17) donne un aperçu de ces pays.

DOC 1 [EN](#) HTML | DOC 2 [EN/FR](#) PDF

### **Commission européenne : recommandations par pays pour la Belgique en vue de la réforme des soins de longue durée**

La Commission européenne demande à la Belgique de donner la priorité aux mesures d'économie dans le domaine des soins de longue durée, notamment en évitant et en retardant les placements en institution inutiles ou prématurés. Selon la Commission, une personne sur quatre est placée prématurément dans un établissement de soins résidentiels. Dans le même temps, elle appelle à renforcer le recours à des soins à domicile de qualité et à s'attaquer aux obstacles financiers limitant l'accès des groupes les plus vulnérables à ces services.

DOC 1 [EN](#) - [NL](#) - [FR](#) PDF | DOC 2 [EN](#) - [NL](#) - [FR](#) PDF

### **Commission européenne : examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)**

Le cycle du Semestre européen 2022 évalue également les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Eurostat a publié un rapport contenant une représentation statistique des tendances liées aux ODD. Selon ce rapport, l'UE a bien progressé vers les objectifs de santé et de bien-être (ODD 3). Les rapports par pays (mentionnés ci-dessus) évaluent les progrès de chaque État membre dans la mise en œuvre des ODD.

DOC 1 [EN](#) HTML | DOC 2 [EN](#) HTML

### **Commission européenne : lignes directrices pour les politiques de l'emploi**

La Commission propose également des lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres en 2022, dans le cadre du paquet « Semestre européen » de printemps. Les lignes directrices fournissent des conseils sur la manière de moderniser davantage les institutions du marché du travail, l'enseignement et la formation, ainsi que les systèmes de protection sociale et de soins de santé, afin de les rendre plus équitables et plus inclusifs.

DOC [EN](#) - [FR](#) HTML

### **Commission européenne : 14e rapport sur la surveillance renforcée de la Grèce**

La Commission a adopté le 14e rapport sur la surveillance renforcée de la Grèce. Le rapport évalue les progrès de la Grèce par rapport aux engagements politiques pris auprès de l'Eurogroupe en juin 2018. Le rapport évalue également les réformes des soins de santé mises en œuvre et prévues.

DOC [EN](#) HTML

### **Commission européenne : rapports de surveillance post-programme pour l'Irlande, l'Espagne, Chypre et le Portugal**

La Commission a adopté les rapports de surveillance post-programme pour l'Irlande, l'Espagne, Chypre et le Portugal. Les rapports concluent que la capacité de remboursement de chacun des États membres concernés reste saine. Le rapport de Chypre et du Portugal évalue également la situation financière des systèmes de santé, ainsi que les réformes des soins de santé mises en œuvre et prévues.

DOC 1 [EN](#) PDF | DOC 2 [EN](#) PDF

### **Commission européenne : synthèse des résultats d'une consultation publique sur le cadre de gouvernance économique de l'UE**

De nombreuses personnes ayant répondu à l'enquête publique sur l'avenir du cadre de gouvernance économique de l'UE estiment que la politique budgétaire devrait devenir plus favorable à la croissance, prendre davantage en compte les questions sociales et soutenir les priorités politiques pour la transition verte et la transition numérique.

DOC [EN](#) PDF

## **6 Services de soins de santé dans le marché intérieur**

---

### **Commission européenne : consultation publique sur un nouvel instrument de l'UE pour garantir le fonctionnement du marché unique en cas d'urgence**

La Commission propose un règlement visant à établir un instrument du marché unique pour les situations d'urgence (IUMU) afin de pouvoir réagir rapidement aux situations d'urgence et aux crises qui menacent le fonctionnement du marché unique. L'initiative garantira la coordination, la solidarité et la cohérence de la réaction de l'UE en cas de crise en veillant : à la poursuite de la libre circulation des marchandises, des services et des personnes ; au bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement ; et à la disponibilité et l'accès aux biens et services. La Commission a soumis cette proposition à une consultation publique.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

## **7 Financement UEE**

---

### **Parlement européen : résolution sur la politique de cohésion en tant qu'outil de réduction des inégalités de santé**

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la politique de cohésion en tant qu'outil de réduction des inégalités de santé et de renforcement de la coopération transfrontalière en matière de santé. Selon le Parlement, une approche plus structurée au niveau de l'UE, complétée par un cadre juridique plus solide et plus complet et des moyens d'action juridiquement contraignants, est nécessaire afin de renforcer la coopération et la coordination entre les États membres, de mieux protéger la santé des citoyens et de lutter efficacement contre les inégalités existantes en matière de soins de santé.

DOC [EN/FR](#) HTML

### **Commission européenne : lancement d'une plateforme d'informations sur les projets financés par les fonds structurels**

La nouvelle plateforme publique « Kohesio », permet de rechercher des informations standardisées sur plus de 1,5 million de projets soutenus par le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds de cohésion (FC) et le Fonds social européen (FSE) au cours de la période de financement 2014-2020. Bien que la santé ne soit pas un thème explicite dans ces programmes, de nombreux projets dans le secteur de la santé sont soutenus, par exemple dans le cadre de thématiques telles que l'inclusion sociale ou la recherche et développement.

DOC [EN](#) HTML

### **Commission européenne : premier rapport annuel sur la mise en œuvre de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR)**

La Commission européenne a adopté son premier rapport annuel sur la mise en œuvre de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR), la pièce maîtresse de « NextGenerationEU ». La FRR met à disposition jusqu'à 723,8 milliards d'euros sous forme de subventions et de prêts pour soutenir des investissements et des réformes porteurs de transformation qui permettront à l'UE de sortir plus forte de la pandémie de COVID-19. Les initiatives en matière de soins de santé sont également éligibles à ce financement, dans le cadre des différents piliers, tels que la transformation numérique.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Commission européenne : 107,3 millions d'euros pour soutenir la reprise en France, en Allemagne et aux Pays-Bas**

Des régions de France, d'Allemagne et des Pays-Bas reçoivent des subventions supplémentaires de 107,3 millions d'euros dans le cadre de l'aide à la relance pour la cohésion et les territoires européens (REACT-UE) pour soutenir la reprise économique et accélérer les transitions numérique et verte. 18 millions d'euros seront consacrés à la région de Hesse, en Allemagne, pour améliorer l'infrastructure d'innovation dans les universités, les hôpitaux universitaires et les instituts de recherche non universitaires.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Commission européenne : adoption du plan suédois pour la reprise et la résilience**

Cette adoption ouvre la voie au versement d'un montant de 3,3 milliards d'euros à la Suède au titre de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR). Dans le domaine des soins de santé, le plan suédois prévoit des mesures destinées à renforcer l'accessibilité et les capacités du système de soins de santé, notamment en améliorant la formation des prestataires de soins aux personnes âgées, en augmentant le nombre de places dans l'enseignement professionnel, plus particulièrement dans le domaine des soins de santé et de l'aide sociale, et en introduisant un titre protégé pour les aides-soignants.

DOC [EN/FR](#) HTML

### **Commission européenne : financement de nouveaux produits de soins de santé pour la Finlande au titre de REACT-EU**

La Commission européenne a octroyé un total de 84,3 millions d'euros à la Finlande, à l'Allemagne et à la Lettonie dans le cadre de REACT-EU pour soutenir la reprise post-pandémie ainsi que la transition numérique et verte de leur économie. En Finlande, les fonds seront entre autres investis dans la numérisation du secteur public et du secteur industriel, la croissance verte et les nouveaux produits de santé.

DOC [EN/FR](#) HTML

### **Commission européenne : adoption du plan bulgare pour la reprise et la résilience**

La Commission européenne a adopté le plan pour la reprise et la résilience de la Bulgarie. Un montant de 6,3 milliards d'euros servira à financer la mise en œuvre des investissements et réformes. Le plan de la Bulgarie comprend des mesures visant à moderniser les hôpitaux et les installations médicales, à mettre en place un système d'ambulances aériennes, à construire des unités de soins ambulatoires dans les régions reculées et à remédier à la pénurie de professionnels de santé dans tout le pays.

DOC [EN/FR](#) HTML

### **Commission européenne : adoption d'un accord de partenariat avec la Tchéquie**

La Commission a adopté son accord de partenariat avec la Tchéquie, qui définit la stratégie du pays pour l'investissement de 21,4 milliards d'euros au titre de la politique de cohésion pour la période 2021-2027. 4,4 milliards d'euros sont destinés à soutenir l'emploi, les compétences et l'inclusion sociale, notamment en améliorant la disponibilité des services sociaux et l'accès aux soins de santé dans les zones défavorisées et pour les plus démunis.

DOC [EN/FR](#) HTML

### **Commission européenne : adoption d'un accord de partenariat avec la Lituanie**

Cet accord de partenariat définit la stratégie de la Lituanie pour l'investissement de 6,4 milliards d'euros au titre de la politique de cohésion pour la période 2021-2027. Plus de 1,8 milliard d'euros sont destinés à promouvoir la cohésion sociale. Ils seront utilisés pour réduire la pauvreté et les inégalités de revenus et améliorer l'accès aux services sociaux et de santé, conformément aux recommandations adressées à la Lituanie en 2020 dans le cadre du Semestre européen.

DOC [EN](#) HTML

### **Parlement européen : résolution sur les orientations générales pour le budget 2023**

Dans sa résolution, le Parlement appelle à renforcer l'union de la santé. Il demande instamment que l'Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA) soit dotée de ressources nouvelles, faute de quoi d'autres objectifs de santé majeurs risquent de ne pas être atteints. Il souligne aussi la nécessité de mieux coordonner les activités des différents programmes de soutien aux systèmes de santé et de réduire les différences d'accès aux soins de santé.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML



### **Commission européenne : augmentation du budget d'Horizon Europe**

La Commission a adopté la modification du programme de travail d'Horizon Europe pour la période 2021-2022, augmentant le budget de près de 562 millions d'euros afin de continuer à soutenir les missions de l'UE visant à trouver des solutions innovantes aux défis écologiques, numériques et sanitaires, et de mener davantage d'actions destinées à stimuler l'écosystème européen de l'innovation. Le budget du programme pour 2021 et 2022 s'élève désormais à près de 16 milliards d'euros au total, dont 129,56 millions d'euros seront consacrés à la lutte contre le cancer.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

## **8 Concurrence**

---

### **La Commission renvoie partiellement l'acquisition d'une partie de McKesson par Phoenix à l'Autorité française de la concurrence et donne son feu vert au projet de fusion en dehors de la France**

La Commission européenne a partiellement renvoyé le projet d'acquisition d'une partie de McKesson par Phoenix à l'Autorité française de la concurrence, à la demande de cette dernière. La Commission a autorisé sans conditions la transaction envisagée en dehors de la France. Phoenix et McKesson sont actives dans la distribution en gros et au détail de produits pharmaceutiques dans plusieurs pays européens.

DOC [EN](#) HTML

## **9 Procédures d'infraction**

---

### **Dix États membres : transposition des règles de l'UE concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public**

La Commission européenne a adressé un avis motivé à la Belgique, à la Bulgarie, à la Hongrie, à la Croatie, à la Lettonie, aux Pays-Bas, à l'Autriche, à la Slovaquie, à la Tchéquie et à la Suède en rapport avec la transposition des règles de l'UE concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public. Les données relatives aux soins de santé peuvent également être concernées.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Estonie, Italie, Croatie, Portugal et Slovénie : le programme national de gestion des déchets radioactifs n'est pas conforme à la réglementation européenne**

La Commission demande à l'Estonie, à l'Italie, à la Croatie, au Portugal et à la Slovénie de mettre leur programme national de gestion des déchets radioactifs en conformité avec la directive relative à une gestion responsable et sûre du combustible usé et des déchets radioactifs (directive 2011/70/Euratom du Conseil). Les déchets radioactifs proviennent de la production d'électricité dans les centrales nucléaires mais également d'utilisations autres de matières radioactives à des fins médicales, industrielles, agricoles et de recherche.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Italie : transposition de la législation de l'UE en matière de radioprotection**

La Commission demande à l'Italie de se conformer à un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne concernant la transposition de la législation de l'UE en matière de radioprotection. La Cour a constaté que l'Italie n'avait pas transposé la directive révisée sur les normes de protection de base (directive 2013/59/Euratom du Conseil). La directive établit des normes de sécurité de base pour protéger la population, les travailleurs et les patients des dangers liés à l'exposition aux rayonnements ionisants.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Portugal : transposition de la législation de l'UE en matière de radioprotection**

La Commission assigne le Portugal devant la Cour de justice de l'Union européenne en ce qui concerne la législation de l'UE en matière de radioprotection. Selon la Commission, le Portugal n'a pas non plus transposé intégralement la directive révisée relative aux normes de base.

DOC 1 [EN/NL/FR](#) HTML | DOC 2 [EN/FR](#) HTML

### **Roumanie et Slovaquie : transposition des règles de l'UE concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public**

La Commission européenne a demandé à la Roumanie et à la Slovaquie des explications sur la manière dont les règles de l'UE relatives aux données ouvertes et à la réutilisation des informations du secteur public (directive (UE) 2019/1024) ont été transposées en droit national. La directive vise à exploiter davantage les sources de données produites par le secteur public qui peuvent être réutilisées, dont les données du secteur de la santé. La directive stimule le développement de solutions innovantes, ouvre l'accès aux données de la recherche financée par des fonds publics et soutient les nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

## **10 Cour de justice de l'Union européenne**

---

### **Arrêt : exonération de la TVA pour les établissements hospitaliers privés**

Dans son arrêt rendu dans l'affaire C-228/20, la Cour déclare qu'une législation nationale prévoyant qu'un établissement hospitalier privé, est exonéré, moyennant certaines conditions, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour des soins fournis, est contraire à la législation européenne sur la TVA si des établissements hospitaliers privés comparables qui fournissent des prestations similaires sont traités différemment. Il revient aux autorités compétentes d'un État membre de déterminer si les prestations de soins fournies par un établissement hospitalier privé sont assurées dans des conditions sociales comparables à celles en vigueur pour les organismes de droit public.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Arrêt : lien entre le droit de séjour et l'assurance maladie**

Dans son arrêt rendu dans l'affaire C-247/20, la Cour précise que ni l'enfant, citoyen de l'Union, qui a acquis un droit de séjour permanent, ni le parent assurant effectivement sa garde ne sont tenus de disposer d'une assurance maladie complète afin de conserver leur droit de séjour dans le pays d'accueil. Toutefois, pour les périodes antérieures à l'obtention par l'enfant d'un droit de séjour permanent dans le pays d'accueil, tant cet enfant que le parent doivent disposer d'une assurance maladie complète.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Arrêt : conditions d'obtention du droit à exercer de manière autonome la profession de médecin dans l'État membre d'accueil**

Dans l'affaire C-634/20, la Cour juge qu'une réglementation nationale qui limite à une période de trois ans le droit d'exercer de manière autonome la profession de médecin dans l'État membre d'accueil et qui subordonne ce droit à l'exercice de la profession sous la supervision d'un médecin agréé et à la réussite d'une formation spécifique de trois ans en médecine générale, est contraire au droit de l'Union.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Arrêt : rémunération appropriée pour la formation des médecins spécialistes**

Selon la Cour, dans l'affaire C-590/20, pour toute formation de médecin spécialiste commencée avant l'entrée en vigueur de la directive 82/76/CEE et poursuivie après l'expiration du délai de transposition de cette directive, une rémunération appropriée doit être versée pour la période de formation à partir du 1er janvier 1983 et jusqu'à la fin de la formation, à condition que cette formation concerne une spécialité médicale commune à deux ou à plusieurs États membres.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Arrêt : législation de la sécurité sociale applicable au personnel navigant**

Selon la Cour, dans l'affaire C-33/21, la législation de sécurité sociale applicable au personnel navigant d'une compagnie aérienne, établie dans un État membre, qui n'est pas couvert par des certificats E101 et qui travaille 45 minutes par jour dans un local destiné à accueillir l'équipage, dont ladite compagnie aérienne dispose sur le territoire d'un autre État membre dans lequel ce personnel navigant réside, et qui, pour le temps de travail restant, se trouve à bord des aéronefs de cette compagnie aérienne, est la législation de ce dernier État membre.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

## **11 Publications**

### **Bruegel : L'Europe a-t-elle besoin d'une Union de la santé ?**

Cette contribution politique, rédigée par Anne Bucher, à la demande de la Présidence française du Conseil, examine l'idée de base d'une Union européenne de la santé. Elle propose une perspective historique des dispositions en matière de santé dans les traités de l'Union européenne et un aperçu des résultats de la politique de santé de l'UE. Elle évalue ensuite la nécessité d'une stratégie globale en matière de santé et identifie les domaines qui bénéficieraient d'une intégration plus étroite.

DOC [EN](#) HTML

### **EuroHealth : Les déterminants commerciaux de la politique en matière de lutte contre le cancer**

Ce numéro spécial d'EuroHealth vise à mieux comprendre les déterminants commerciaux de la politique en matière de lutte contre le cancer. Il y est question des activités du secteur privé qui ont une portée sur la santé de la population. Les articles présentent les dimensions des déterminants commerciaux et la manière de les faire évoluer dans le continuum du cancer - de la prévention et du dépistage au traitement intégré et aux soins palliatifs - afin de fournir une base descriptive et analytique potentiellement utile aux autorités et à la communauté internationale.

DOC [EN](#) HTML

### **OBS : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la politique de santé de l'Union européenne sans jamais oser le demander**

L'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé (OBS) a publié une édition entièrement révisée du livre « Everything you always wanted to know about European Union health policies but were afraid to ask ». Il donne une évaluation et une analyse complètes et actuelles de la politique de santé publique de l'Union européenne.

DOC [EN](#) HTML

### **OBS : Quelles sont les implications de politiques qui augmentent la transparence des prix payés pour les médicaments ?**

Cette note de politique analyse l'impact des mesures politiques prises sur la transparence des prix nets des médicaments. Selon les auteurs, une plus grande transparence du système pharmaceutique requiert un renforcement de la coopération européenne et internationale. Il faut également mettre clairement l'accent sur le maintien de l'accès, l'innovation et la durabilité. Des expériences récentes en matière d'achats groupés, comme dans le cas des vaccins contre la COVID-19, peuvent favoriser des initiatives similaires à l'avenir.

DOC [EN](#) HTML

### **ETUI : Une « procédure de déséquilibre social » pour l'UE**

Ce document, publié par l'Institut syndical européen (ETUI), préconise le renforcement des instruments de gouvernance sociale de l'UE. Il examine les conditions et la valeur ajoutée de la mise en place d'une procédure européenne concernant les déséquilibres sociaux (Social Imbalances Procedure). Les soins de santé sont l'un des domaines de la politique sociale auxquels la procédure pourrait être appliquée.

DOC [EN](#) HTML

### **Rapport de l'Observatoire 2021 : Pas entendu, pas vu et pas traité : les inégalités en matière de santé en Europe aujourd'hui**

L'Observatoire européen de Médecins du Monde a publié son rapport pour l'année 2021, intitulé « Unheard, unseen and untreated : health inequalities in Europe today ». Il s'agit d'une étude observationnelle sur les personnes exclues du circuit des soins de santé classiques en Europe. Le rapport contient des données et des témoignages collectés dans le cadre des programmes menés par Médecins du Monde dans sept pays européens.

DOC [EN](#) HTML

### **Oxford Compendium des réponses juridiques nationales à la COVID-19**

Le « Oxford Compendium of National Legal Responses to Covid-19 » est une collaboration universitaire mondiale qui recense les réponses juridiques à la COVID-19 dans des dizaines de pays et territoires participants. Chaque section est structurée de manière identique et examine le rôle du droit public, l'adaptation institutionnelle, les mesures de santé publique, les politiques sociales et du travail et les mesures en matière de droits de l'homme instaurées ou appliquées en réponse à la pandémie de COVID-19.

DOC [EN](#) HTML

### **CEPS : Comparaison et évaluation des plans de reprise et de résilience - Deuxième édition**

La publication « Comparing and assessing recovery and resilience plans - Second edition » du Centre for European Policy Studies (CEPS) analyse le potentiel des plans de reprise de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, du Portugal, de la Slovaquie, de l'Autriche et de la Belgique à atteindre leurs objectifs de façon efficace. Ce document mis à jour analyse sous un angle nouveau la mesure dans laquelle les plans couvrent de tout nouveaux investissements ou sont simplement affectés à des dépenses prévues antérieurement.

DOC [EN](#) HTML

### **CEPS : Recovery and Resilience Monitor**

Le « Recovery and Resilience Monitor » est une initiative du Centre for European Policy Studies (CEPS) qui livre aux décideurs politiques, aux analystes et aux observateurs un aperçu clair de la mise en œuvre des plans de reprise et de résilience de l'UE. Ce projet se concentre principalement sur les conséquences économiques et fiscales et la stabilité de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR).

DOC [EN](#) HTML

### **OCDE : Dépenses d'assurance maladie privée**

Selon le Health Brief de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) intitulé « Dépenses d'assurance maladie privée », l'assurance maladie privée est une source importante de financement des soins de santé dans de nombreux pays de l'OCDE, après les régimes publics, le régime social d'assurance maladie et les paiements en espèces. Elle finance, en moyenne, 10 % de l'ensemble des dépenses de santé dans l'OCDE, mais cette moyenne masque des différences considérables entre les pays.

DOC [EN](#) PDF

### **ESPN : Accès à la protection sociale pour les jeunes. Analyse des politiques de 35 pays**

Le rapport « Accès à la protection sociale pour les jeunes. Analyse des politiques de 35 pays » a été publié par le Réseau européen de politique sociale (ESPN) à la demande de la Commission européenne. Il fait le point sur l'accès des jeunes aux systèmes de protection sociale pour cinq catégories d'interventions - dont les soins de santé - et identifie les principales lacunes/les principaux obstacles auxquels sont confrontés les jeunes qui veulent accéder à ces systèmes.

DOC [EN](#) HTML

## **Parlement européen : La valeur ajoutée européenne de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) - Évaluation des plans autrichien, belge et allemand**

L'étude « La valeur ajoutée européenne de la FRR. Évaluation des plans autrichien, belge et allemand » analyse en profondeur les plans de reprise et résilience nationaux (PRR) de l'Autriche, de la Belgique et de l'Allemagne. Le rapport examine la conformité aux objectifs de l'UE, l'additionnalité des dépenses et des effets transfrontaliers. L'analyse porte également sur des investissements dans le secteur de la santé.

DOC [EN](#) HTML

## **12 Guerre en Ukraine**

### **Commission européenne : soutien aux États membres pour l'accueil des réfugiés d'Ukraine**

La Commission européenne a présenté des mesures visant à aider les États membres à répondre aux besoins des réfugiés ukrainiens. Grâce à un mécanisme de solidarité, des lits d'hôpitaux ont été mis à disposition pour déplacer rapidement d'un État membre à l'autre les personnes avec un besoin urgent de soins spécialisés. Grâce à HERA, la Commission soutient l'approvisionnement en vaccins, en particulier pour les enfants.

DOC 1 [EN/NL/FR](#) HTML | DOC 2 [EN](#) PDF

### **Commission européenne : orientations opérationnelles pour l'application de la directive relative à la protection temporaire**

La directive relative à la protection temporaire offre une protection immédiate et un statut juridique clair aux personnes fuyant la guerre en Ukraine. La Commission a présenté des lignes directrices opérationnelles pour aider les États membres à appliquer la directive. Selon ces lignes directrices, tous les enfants qui fuient la guerre doivent bénéficier d'une protection totale et d'un accès rapide à leurs droits spécifiques, entre autres en matière de soins de santé et de soutien psychosocial, et ce quel que soit leur statut.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Commission européenne : mise à disposition d'un financement au titre de la politique de cohésion en faveur des réfugiés en Europe (CARE)**

La Commission a adopté une proposition visant à prendre des mesures dans le cadre d'une action de cohésion en faveur des réfugiés en Europe (CARE). Les fonds de la politique de cohésion disponibles peuvent ainsi être réaffectés rapidement à l'aide d'urgence. Les États membres peuvent par exemple utiliser ces fonds pour l'intégration à long terme des personnes issues de l'immigration en investissant dans des services de base, dont les soins de santé.

DOC 1 [EN/NL/FR](#) HTML | DOC 2 [EN](#) HTML

### **Commission européenne : préfinancement au titre de REACT-EU pour les États membres accueillant des réfugiés d'Ukraine**

Afin d'aider les États membres qui accueillent des réfugiés en provenance d'Ukraine, la Commission propose d'augmenter de 3,4 milliards d'euros le préfinancement total de l'aide à la reprise pour la cohésion et les régions d'Europe (REACT-EU). L'objectif est d'accélérer l'accès des États membres aux fonds pour les infrastructures, le logement, les équipements et les services dans les domaines de l'emploi, de l'enseignement, de l'inclusion sociale, des soins de santé et de la garde d'enfants.

DOC 1 [EN/NL/FR](#) HTML | DOC 2 [EN/NL/FR](#) HTML

### **Commission européenne : mécanisme de solidarité pour les transferts médicaux intra-UE de réfugiés et de personnes déplacées**

Un mécanisme spécial a été mis en place au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) pour alléger la pression sur les systèmes de santé des pays limitrophes de l'Ukraine. Il permet aux États membres de l'UE de demander une aide pour le transfert de patients nécessitant des soins médicaux. Ce mécanisme permettra de faire correspondre les besoins en matière de transfert des patients des États membres voisins avec l'offre et la capacité de traitement et de soins disponible dans les hôpitaux d'autres États membres de l'UE.

DOC [EN](#) HTML

### **Conseil informel des ministres de la santé : réponse de l'UE aux conséquences sanitaires de la guerre en Ukraine**

Les ministres ont débattu d'une réponse coordonnée et inclusive de l'UE aux conséquences sanitaires de la guerre en Ukraine. La discussion a essentiellement porté sur le traitement médical des réfugiés atteints d'affections chroniques ou aiguës dans des pays frontaliers ou des États membres qui accueillent des réfugiés. Les ministres ont également discuté de la résilience des systèmes de santé de tous les États membres de l'UE après la crise de la COVID-19, qui sont maintenant confrontés à une nouvelle crise sanitaire qui pourrait durer encore plus longtemps.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Commission européenne : recommandation relative à la reconnaissance des qualifications des personnes en fuite à cause de l'invasion russe en Ukraine**

La recommandation invite les États membres à approuver « rapidement » la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications requises pour l'exercice d'une profession réglementée, y compris la plupart des professions de la santé. La recommandation fournit également des outils permettant de vérifier la formation des intéressés et d'accélérer la reconnaissance des diplômes.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Commission européenne : 9 millions d'euros pour les soins de santé mentale dispensés aux réfugiés d'Ukraine**

La Commission européenne a mobilisé 9 millions d'euros du programme EU4Health (L'UE pour la santé) en vue d'aider les personnes fuyant l'Ukraine qui ont un besoin urgent de soins de santé mentale et d'accompagnement post-traumatique. Ce financement supplémentaire de l'UE permettra à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et aux organisations non gouvernementales de soutenir les professionnels de la santé dans l'accomplissement de leur travail.

DOC [EN](#) HTML

### **Commission européenne : expertise technique visant à aider les États membres à accueillir les réfugiés d'Ukraine**

La Commission fournira une expertise technique dans le cadre de l'instrument d'appui technique (TSI) en vue d'aider neuf États membres à accueillir les personnes fuyant la guerre en Ukraine. Il s'agit de la Belgique, Chypre, la République tchèque, la France, la Grèce, l'Italie, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie. Elle soutiendra les États membres pour l'accueil et l'intégration de ces personnes, notamment pour l'accès aux soins de santé.

DOC [EN](#) HTML

### **Commission européenne : une opération d'évacuation médicale de l'UE transfère des enfants ukrainiens de Pologne en Italie**

L'UE a coordonné la première opération Medevac en transférant de Pologne en Italie trois enfants atteints de maladies chroniques. L'opération a bénéficié du soutien financier et opérationnel du mécanisme de protection civile de l'Union et du système d'alerte précoce et de réaction de l'UE. L'opération a été réalisée par une équipe médicale italienne à la demande de la Pologne et en étroite collaboration avec elle.

DOC [EN](#) HTML

### **Parlement européen : résolution pour la protection des femmes réfugiées contre la violence et l'exploitation sexuelle**

Les députés européens expriment leur inquiétude face au nombre croissant de rapports sur la traite des êtres humains, la violence sexuelle, l'exploitation, le viol et les abus auxquels sont confrontés les femmes et les enfants qui fuient l'Ukraine. Ils demandent à l'UE et à tous les pays d'accueil et de transit de garantir l'accès aux droits et à la santé sexuels et reproductifs (DSSR), en particulier à la contraception d'urgence et aux soins liés à l'avortement, ainsi qu'aux soins obstétricaux.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

## **13 Divers**

---

### **Conseil européen informel : réduire les dépendances stratégiques pour renforcer la souveraineté européenne**

Les chefs d'État et de gouvernement ont adopté la « Déclaration de Versailles », dans laquelle ils ont souligné, entre autres, l'importance de réduire la dépendance stratégique dans les secteurs critiques, dont les soins de santé. Dans le secteur de la santé, ils veulent : soutenir l'innovation et la production européenne durable de médicaments abordables ; accélérer l'enregistrement pour les fabricants européens ; financer la recherche et le développement ; accroître la capacité de production de produits critiques, entre autres grâce à l'Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA), et faire de l'Europe un leader dans le domaine de la biomédecine.

DOC 1 [EN](#) - [NL](#) - [FR](#) PDF | DOC 2 [EN/NL/FR](#) HTML

### **Conseil européen : conclusions**

Le Conseil européen appelle à la poursuite de la mise en œuvre de la « Déclaration de Versailles » sur le renforcement de l'UE. Les dirigeants de l'UE exhortent à réduire la dépendance stratégique de l'UE dans les domaines les plus sensibles tels que les matières premières critiques, les semi-conducteurs, la santé, le numérique et l'alimentation, en menant une politique commerciale ambitieuse et robuste et en favorisant les investissements.

DOC 1 [EN](#) - [NL](#) - [FR](#) PDF | DOC 2 [EN/NL/FR](#) HTML



### **Conférence sur l'avenir de l'Europe : rapport final**

Sur la base des discussions des panels de citoyens, 49 propositions sur l'avenir de l'Europe ont été formulées. Dans le domaine des soins de santé, la Conférence appelle notamment à : des conditions de travail et des normes de formation adéquates pour les professionnels de la santé ; une autonomie stratégique au niveau de l'UE pour les médicaments et les dispositifs médicaux ; une modification du traité pour que les compétences en matière de santé soient partagées entre l'UE et les États membres ; des investissements dans les systèmes de santé.

DOC 1 [EN](#) - [FR](#) PDF | DOC 2 [FR](#) HTML | DOC 3 [EN/NL/FR](#) HTML

### **Parlement européen : modification du traité nécessaire pour mettre en œuvre les propositions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe**

Le Parlement européen a adopté, à main levée, une résolution sur le suivi des conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Le Parlement reconnaît que les « propositions ambitieuses et constructives » issues de la Conférence nécessitent des modifications du traité. Il demande donc à la Commission des affaires constitutionnelles du PE de préparer des propositions de révision des traités de l'UE. Cela doit se faire par le biais d'une convention. Les députés européens estiment que le pilier social européen devrait être pleinement mis en œuvre.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **OMC : proposition de levée des droits de brevet pour les vaccins contre la COVID-19 à certaines conditions**

La directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a présenté le 3 mai le document résultant du processus informel avec l'Union européenne, l'Inde, l'Afrique du Sud et les États-Unis sur l'élimination des droits de brevet pour les vaccins contre la COVID-19. Bon nombre d'experts européens et internationaux ainsi que de nombreuses organisations de la société civile européenne et internationale reprochent au document de faire passer les intérêts des firmes pharmaceutiques avant la santé mondiale. La proposition va maintenant être soumise à l'examen des 164 membres de l'OMC.

DOC 1 [EN](#) HTML | DOC 2 [EN](#) HTML | DOC 3 [EN](#) HTML | DOC 4 [EN](#) HTML | DOC 5 [EN](#) HTML

### **Commission européenne : règles pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et contre la violence domestique**

La proposition de directive prévoit la criminalisation du viol fondé sur l'absence de consentement, des mutilations génitales féminines et de la cyberviolence. Les victimes auraient le droit, entre autres, de réclamer une indemnisation complète aux auteurs des faits, y compris les coûts liés aux soins de santé, aux services de soutien, à la perte de revenus et aux souffrances physiques et psychologiques.

DOC [EN/NL/FR](#) HTML

### **Conseil de l'Europe : conclusions 2021 sur la santé, la sécurité sociale et la protection sociale**

Le Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe a publié ses conclusions pour 2021. Le Comité souligne les faiblesses des systèmes de santé, entre autres l'insuffisance des dépenses publiques en matière de soins de santé dans certains pays et le fait que l'accès aux soins de santé n'est pas assez garanti. Le Comité note toutefois que, dans certains pays, des mesures ont été adoptées pour renforcer l'accès des personnes sans abri aux soins de santé.

DOC [EN/FR](#) HTML

### **Médiateur européen : l'administration de l'UE à un point critique en raison des pratiques de « portes tournantes »**

Sans une action plus forte pour lutter contre le départ du personnel vers le secteur privé, la Commission européenne risque de saper l'intégrité de l'administration de l'UE, a conclu la Médiatrice après une enquête de grande envergure sur les pratiques dites de « portes tournantes ». Des recommandations pour améliorer la situation sont également formulées.

DOC [EN](#) HTML

### **Plateforme sur la finance durable : rapport final sur la taxonomie sociale**

En tant que groupe d'experts permanent de la Commission européenne, la Plateforme sur la finance durable assiste la Commission dans le développement de sa politique en matière de finance durable, en particulier dans la poursuite du développement de la taxonomie européenne. Dans ce rapport, elle propose une structure pour une taxonomie sociale dans le cadre législatif actuel de l'UE en matière de finance et de gouvernance durables. L'accès aux soins de santé fait également partie des objectifs.

DOC [EN](#) PDF

### **Conseil et Parlement européen : accord préliminaire sur le renforcement de la cybersécurité et de la résilience de l'UE**

Le Conseil et le Parlement européen se sont mis d'accord sur des mesures visant à instaurer un niveau commun élevé de cybersécurité dans toute l'Union afin d'améliorer la résilience et la réaction aux incidents des secteurs public et privé et de l'UE dans son ensemble. La directive NIS2 constituera la base des mesures de gestion des risques en matière de cybersécurité et des exigences en matière de rapports dans tous les secteurs auxquels la directive s'applique. Elle concerne également le secteur des soins de santé, par exemple les fabricants de dispositifs médicaux.

DOC 1 [EN](#) HTML | DOC 2 [EN/NL/FR](#) HTML

#### **Brèves sur les soins de santé en Europe**

Lettre d'information électronique de l'Observatoire social européen (OSE asbl),  
éditée pour le compte de l'INAMI.

Rédaction : Rita Baeten et Jessica Martini

[baeten@ose.be](mailto:baeten@ose.be)

[www.ose.be](http://www.ose.be)

La lettre est disponible en anglais, français et néerlandais.

Pour s'abonner à la lettre :

[www.ose.be/health\\_newsletter/](http://www.ose.be/health_newsletter/)